

le 1<sup>er</sup> janvier, à une messe de minuit exceptionnelle qui déconcertait les chroniqueurs.

Quoi qu'il en soit, ce mois de janvier ne peut pas se flatter d'ouvrir les portes de l'année avec une clé d'or. Les épidémies font à Lyon de grands ravages et médecins et sages-femmes sont sur les dents. On vaccine sur les places publiques comme on s'y enrôlait, il y a trente ans, aux appels de la patrie en danger. Dans la première quinzaine du mois on ne distribue pas moins de 4,800 plaques de pulpe vaccinale au bureau municipal d'hygiène, et plus de 12.500 personnes sont vaccinées gratuitement, ou revaccinées à l'Hôtel de Ville où les médecins sont en permanence.

On se réunit en famille pour se faire vacciner. Un praticien, médecin ou interne, entre deux manilles, vaccine ses amis au café. C'est un petit amusement sans danger : la joie des enfants et la tranquillité des parents.

Cette épidémie de variole qui, en réalité, aura fait beaucoup plus de peur que de mal, fait même oublier aux Lyonnais les événements politiques.

On y cause moins, qu'en temps normal on l'eût fait assurément, des condamnations prononcées le 4 janvier par la Haute-Cour contre MM. Buffet, Déroulède et Guérin, malgré les éditions spéciales semées par les journaux de Lyon aux quatre coins des six arrondissements.

Mais un événement plus grave met en émoi toute le monde du reportage et des loges des concierges. On découvre, chemin de Francheville, le 6 janvier, dans une « boutasse » à peine dégelée, les débris surnageant de deux corps de femmes habille ment disséqués et bientôt l'italien Richetto, concierge des Pères Camilliens, est arrêté, convaincu du crime. Les deux malheureuses femmes ont été reconnues. La Cour d'assises aura le dernier mot dans cet épouvantable drame,